

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 3 septembre 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour le 5^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ARNO Jacob | -LEDOUX Alain |
| -BEUCHER Hélène | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -KERROUM Aissa | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 3 septembre 2026



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnement du 03 septembre 2026

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour le 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ARNO Jacob | -KERROUM Aissa |
| -BEUCHER Hélène | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

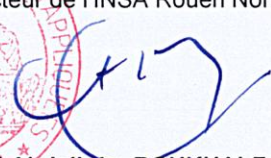
Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 03 septembre 2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 3 septembre 2026

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année pour le 7^{ème} et 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -KERROUM Aissa |
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

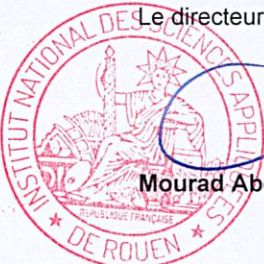
Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 3 septembre 2026.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 3 septembre 2026

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année pour le 9^{ème} et 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -KERROUM Aissa |
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

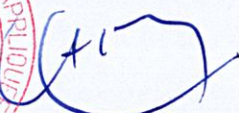
Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 3 septembre 2026.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA